

**Monsieur le préfet,
Mesdames et messieurs les membres du CDEN,**

« Une carte scolaire en trompe-l'œil »

En cette rentrée, les mesures d'ajustement de la carte scolaire qui sont proposées ont la particularité d'agir en trompe-l'œil. En effet, en y inscrivant 14 ouvertures de classes, soit 5 de plus que les 9 prévues initialement, on pourrait avoir l'illusion que les besoins ont été entendus. Il convient sur ce point de saluer le travail des services de la direction académique qui ont cherché à atténuer, autant que possible, les conséquences de la pénurie de moyens alloués à notre département. Mais derrière cette apparente « bonne nouvelle » se cache une réalité bien différente.

« Des seuils d'ouverture de classe sur la base d'une moyenne à 26, 27 ou 28 élèves par classe ! »

En effet, comme l'a indiqué la direction académique, les seuils d'ouverture s'établissent cette année sur la base d'une moyenne de 26, 27, voire 28 élèves par classe. Ainsi, des écoles qui auraient pu obtenir des ouvertures les années passées lorsqu'elles dépassaient les 25 élèves en moyenne n'ont pu obtenir satisfaction en cette rentrée. Il y aura donc, au final, une dégradation des conditions d'accueil dans les écoles concernées.

Citons par exemple le cas de Lanvaudan, avec une école de 3 classes dépassant les 25 élèves en triple niveau, mais aussi Le Faouët, Guern, ou encore la situation particulière de Rohan, où l'inclusion d'élèves handicapés de l'IME n'a pas du tout été prise en compte dans cette école de 3 classes.

Mais le trompe-l'œil de cette carte scolaire ne s'arrête pas là. Les mesures qui nous sont présentées aujourd'hui ne sont, rappelons-le, que les ajustements d'une carte établie au printemps dernier. Celle-ci, avec une dotation en baisse record de 17 postes sur notre département, se traduit par :

- **45 fermetures de classes** (41 en monolingue, 4 en bilingue) ;
- **40 % des écoles concernées** se retrouvant avec des moyennes supérieures à 24 élèves par classe, soit en réalité des classes pouvant atteindre 27, 28 ou 29 élèves ;
- **L'impact sur les écoles à 3 ou 4 classes**, avec des effectifs en hausse pour des classes à triple ou quadruple niveau ;
- **La fragilisation d'écoles** parmi les indices de position sociale (IPS) les plus bas du département, qui ne sont pas épargnées ;

- **L'absence totale** de moyens de remplacement supplémentaires ;
- **L'impact sur la filière bilingue**, avec 4 fermetures sur le département.

Il va sans dire que les ajustements qui nous sont proposés aujourd'hui ne répondent en rien aux besoins des écoles et s'inscrivent malheureusement dans la logique de destruction, année après année, de l'école publique. Oui, ces fermetures de classes sont la conséquence directe des 4 000 suppressions de postes du budget Macron-Lecornu, adopté avec l'antidémocratique article 49.3.

« Pas de remplaçant supplémentaire : il y aura encore des classes non remplacées ! »

Et pour parachever le trompe-l'œil de ces mesures proposées au vote du CDEN, il convient de signaler que pour pouvoir « boucler ces ajustements de carte scolaire », la direction académique est contrainte de renoncer (une fois encore...) à la création de postes de remplaçants... Ainsi, comme l'a reconnu la direction académique, il y aura cette année des classes non remplacées. Voilà pourquoi, avec l'ensemble des organisations syndicales, Force Ouvrière votera contre cette carte scolaire.

Permettez-moi avant de conclure d'attirer votre attention sur trois faits qui éclairent, à nos yeux, la logique — ou plutôt l'hypocrisie gouvernementale — qui conduit à cette dégradation de l'école publique, dans notre département comme ailleurs.

« 50 000 élèves avec notifications en attente d'une AESH »

Tout d'abord, les conditions de l'inclusion scolaire : en cette rentrée, 50 000 élèves sont en attente d'une AESH, bien qu'ils bénéficient d'une notification de prise en compte de leur handicap. La réponse apportée par le gouvernement ? La généralisation des PAS (pôles d'appui à la scolarité) visant à réduire les notifications MDPH pour les élèves en situation de handicap et à « coacher » des enseignants soumis à des situations intenable dans leur classe, au mépris de la santé des élèves concernés et des personnels.

Un autre fait : de nombreux candidats aux concours de recrutement de professeurs des écoles inscrits sur les listes complémentaires n'ont pas encore été recrutés en tant que professeurs stagiaires ! Et pourtant, ces listes complémentaires ont été drastiquement réduites par le ministère ces dernières années... Ainsi, parmi ces candidats qui sont privés de la possibilité de devenir professeurs stagiaires — c'est-à-dire sous le statut général de la fonction publique qui fête ses 80 ans —, bon nombre seront contraints de devenir « professeurs des écoles contractuels... » Pour Force Ouvrière, cette situation est inacceptable !

Un dernier fait qui, je l'espère, ne manquera pas d'attirer l'attention des représentants des collectivités locales : nous sortons d'une vague d'épisodes caniculaires où l'inadaptation des locaux scolaires au dérèglement climatique nous a tous frappés. Les communes ont, en ordre dispersé, été amenées à prendre des mesures

d'urgence, plaçant bon nombre d'entre elles dans une situation difficile. Le gouvernement a alors annoncé « un plan d'urgence et de prévention » de 50 millions d'euros via le réseau ACTEE, la Banque des territoires et la Banque postale : 10 millions d'euros pour s'occuper de 2 500 écoles « prioritaires » face à la canicule, puis 40 millions d'euros supplémentaires pour prendre en charge 10 000 autres écoles.

Mais même 50 millions d'euros, c'est déjà trop... Les médias se font aujourd'hui l'écho de la décision gouvernementale d'amputer ce « plan d'urgence et de prévention » de 40 millions d'euros ! Celui-ci se limiterait donc à 10 millions d'euros avec la rénovation de 2 500 écoles au lieu des 10 000 annoncées ! Une honte ! Les communes subissant déjà la baisse des dotations de l'État apprécieront, tout comme les enseignants et les familles.

« La baisse démographique ? »

Enfin, l'hypocrisie et le cynisme gouvernementaux consistent, comme l'a indiqué notre ministre, à considérer la baisse démographique comme une opportunité pour faire des économies. La véritable opportunité serait pourtant de se saisir de cette baisse pour améliorer les conditions d'apprentissage de nos élèves en réduisant les effectifs des classes.

Dans un département où 50 % des écoles ont moins de 4 classes en raison du nombre de petites communes, Force Ouvrière rejette cette logique dont l'une des premières conséquences serait de nous préparer à la disparition d'écoles entières dans les communes concernées.

Voilà pourquoi Force Ouvrière votera contre ces mesures et appelle, avec l'ensemble des organisations syndicales, les enseignants à se mobiliser le 29 septembre prochain comme l'ont fait hier nos pompiers pour la défense du service public.